

# BUDGETS PRIMITIFS 2023

---

## Rapport de présentation des budgets primitifs Ville de Carhaix-Plouguer – budget principal et budgets annexes

**Conseil Municipal  
6/02/2023**



L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. » Ce rapport présente donc les principales informations et évolutions des budgets primitifs 2022.

## TABLE DES MATIERES

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Affiché le

ID : 029-212900245-20230206-2023\_002-DE

### BUDGET PRINCIPAL

- A. La reprise des résultats
- B. La présentation générale du budget
- C. Les dépenses de fonctionnement
  - 1. Chapitre 11 – Charges à caractère général
  - 2. Chapitre 012 – Charges de personnel
  - 3. Chapitre 014 – Atténuations de produits
  - 4. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante
  - 5. Chapitre 66 – Charges financières
  - 6. Les autres chapitres
- D. Les recettes de fonctionnement
  - 1. Chapitre 013 – Atténuations de charges
  - 2. Chapitre 70 – Produits des services
  - 3. Chapitre 73 – Impôts et taxes
  - 4. Chapitre 74 – Dotations et participations
  - 5. Les autres chapitres
- E. La section d'investissement
  - 1. Les dépenses d'investissement
    - Les dépenses d'équipement
    - Les autres dépenses d'investissement
  - 2. Les recettes d'investissement
    - Chapitre 13 « Les subventions d'investissement »
    - Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »
    - Les autres dépenses d'investissement

### BUDGET EAU

### BUDGET ASSAINISSEMENT

### BUDGET LOTISSEMENT DU POHER

### BUDGET AUTORISATION DES INSTRUCTIONS D'URBANISME

## BUDGET PRINCIPAL

Le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) qui s'est tenu le 13 décembre dernier a permis de définir les lignes directrices de gestion pour la période 2022-2026, à savoir :

- réaliser un programme d'investissements raisonné au service des carhaisiens,
- gestion rigoureuse des achats,
- optimiser la qualité des services,
- protéger l'épargne face à la crise énergétique.

### A. LA REPRISE DES RESULTATS PREVISIONNELS DE 2022

A la clôture de l'exercice 2022, il devrait être constaté

- un excédent de fonctionnement de 1 000 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes à la section de fonctionnement à l'article R002.
- un solde d'investissement positif de 800 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes d'investissement à l'article R001.

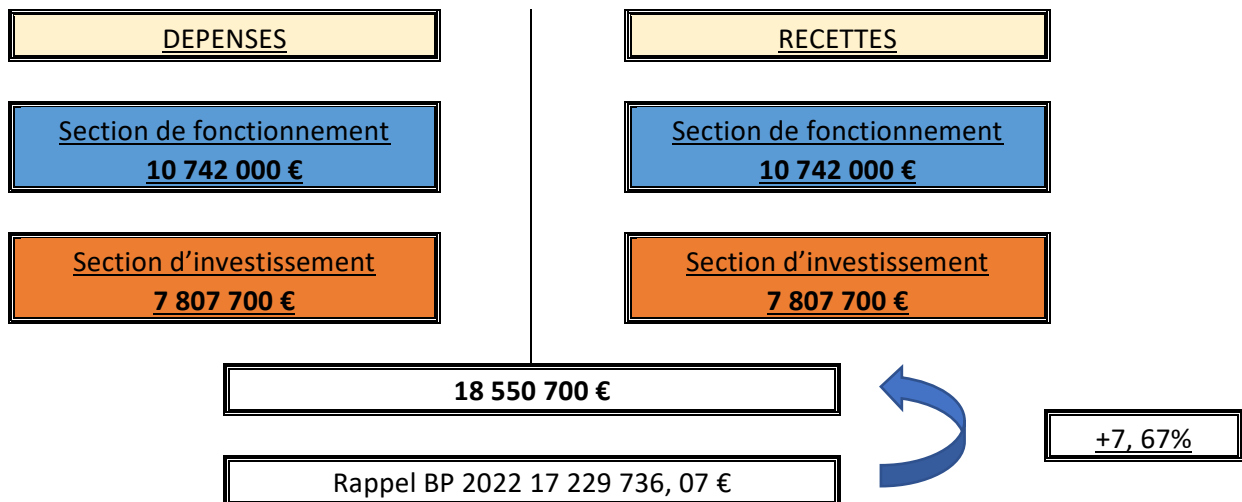
En section d'investissement les restes à réaliser qui correspondent aux subventions et investissements qui reste à percevoir ou à payer pour les projets achevés en 2022 sont rattachés à l'exercice 2023.

Investissements	Restes à réaliser
Dépenses	+ 566 464, 15 €
Recettes	+ 612 942, 28 €

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il est présenté avec la reprise prévisionnelle des résultats 2022. Un budget supplémentaire sera présenté après le vote du compte administratif afin d'affecter les résultats définitifs du compte administratif 31 décembre 2022.

### B. LA PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Le budget primitif s'élève toutes sections confondues, à 18 550 700 € contre 17 229 736, 07 € au Budget primitif 2022, ce qui représente une évolution de +7,67%. L'équilibre du budget 2023 par section :



**Les grandes masses du budget :**

	DEPENSES	RECETTES	
<b>FUNCTIONNEMENT</b>	Atténuations de produits, Fond de Péréquation Intercommunal des Ressources 204 K€	Impôts et taxes 7 173 K€	
	Charges de personnel 4 602 K€	Dotations, subventions et participations 1 662 K€	
	Subventions, contributions, adhésions 978 K€	Produits des services du domaine, ventes diverses 574 K€	
	Charges à caractère général 3 191 K€	Autres produits de gestion courante 131 K€	
	Opérations comptables 1 553 K€	Remboursement des arrêts de travail 49 K€	
	Intérêts des emprunts 186 K€	Opérations comptables 135 K€	
	Autres dépenses 5 K€	Excédent de fonctionnement reporté de 2022 1 000 K€	Habituellement transféré en investissement, provisionné afin de faire face à la crise énergétique et à la baisse d'épargne en 2024 et 2025
	Virement à la section d'investissement 0 K€	Virement de la section de fonctionnement 0 K€	Autofinancement 0 K€
		Excédent d'investissement reporté 800 K€	
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses d'équipement 6 406 K€	Subventions d'investissement 1 448 K€	
	Opérations comptables et produits de cessions 245 K€	Autres recettes 702 K€	
	Capital de la dette 1 133 K€	Opérations comptables et produits de cessions 1 663 K€	
	Autres dépenses 25 K€	Emprunt d'équilibre du budget 3 196 K€	

Les grandes masses du budget font apparaître clairement le maintien de l'autofinancement propre de la ville ( 1 000 K€) en section de fonctionnement. Cette somme est provisionnée pour faire face à un éventuel maintien des surcoûts liés à la crise énergétique en 2024. On retrouve également l'investissement (6 406K€) ainsi que les subventions d'investissement (1 448K€) et l'emprunt inscrits au

budget d'un montant de 3 196 K€.

Envoyé en préfecture le 09/02/2023  
Reçu en préfecture le 09/02/2023  
Affiché le  
ID : 029-212900245-20230206-2023\_002-DE

### C. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (MONTANT T.T.C.)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE		BP 2022	CA prévisionnel prévi 2022	Proposition BP 2023	Variation / au BP 2022 %
DEPENSES REELLES					
011	Charges à caractère général	2 289 000 €	2 287 469, 49 €	3 191 000, 00 €	+ 39,41 %
012	Charges de personnel	4 440 000 €	4 397 554, 81 €	4 600 000, 00 €	+ 3,60 %
014	Atténuations de produits (AC, DSC, F.P.I.C.)	205 000 €	203 036, 00 €	204 000, 00 €	-
022	Dépenses imprévues	7 995 €	-	25 000, 00 €	-
65	Autres charges de gestion courante	922 005 €	917 257, 60 €	978 000, 00 €	+ 6,07 %
66	Charges financières (intérêts d'emprunt)	133 000 €	116 315, 68 €	186 000, 00 €	+39,85 %
67	Charges exceptionnelles	12 000 €	248, 62 €	5 000, 00 €	-
023	Virement à la section d'investissement	1 075 000 €	-	0 €	-
042	Opérations comptables dont la dotation aux amortissements	520 000 €	616 923, 68 €	1 553 000, 00 €	-
<b>Total</b>		<b>9 604 000 €</b>	<b>8 540 805, 85 €</b>	<b>10 742 000, 00 €</b>	<b>+11,85 %</b>

#### 1. Chapitre 11 – Charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent les fluides, les fournitures, prestations de services et impôts divers réglés par la collectivité. Il s'agit du principal poste de dépenses du budget communal. Elles représentent 24% du budget principal, elles augmenteraient de 39.41% en 2023.

Les principaux facteurs d'augmentation sont :

- la hausse des prix de l'énergie : +496 K€ pour l'électricité et + 295 K€ pour le gaz,
- l'augmentation des frais d'étude : (+26 000€ soutien à des frais de recherche sur la pie rouge).

#### 2. Chapitre 012 – Charges de personnel

Il est prévu une augmentation des charges de personnel de 160 K€, soit +3.6% par rapport au BP 2022. Sous l'effet des compensations (333K€), le montant net de la masse salariale s'élève en réalité à 4 267 K€.

Les facteurs d'augmentation 2023 sont les suivants :

- Le G.V.T. : +15 K€,
- L'évolution des carrières (validations de services, indemnités d'astreinte...) : +5K€
- La modernisation des Parcours Professionnels des Carrières et Rémunérations (P.P.C.R.)°: +5 K€,
- La revalorisation du SMIC de +1.8% au 1<sup>er</sup> janvier : +45 K€,
- Le recensement de la population : + 30 K€,
- Le recrutement de nouveaux agents : +60K€.

Les taux de cotisation salariale et patronale IRCANTEC et CNRACL devraient rester stable en 2023.

#### 3. Chapitre 014 – Atténuations de produits

Ce chapitre est essentiellement composé de la contribution au FPIC qui sera stable par rapport à 2022, soit un montant de 198 K€ (198 K€ en 2022).

#### 4. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ce chapitre est composé de la subvention de fonctionnement au budget du centre culturel Glenmor (280 K€), au C.C.A.S. (160 K€), au S.I.A.S.C. (24 K€), de la contribution au SIECE (36 K€), des subventions aux associations (213 K€).

#### 5. Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre prévoit les intérêts de la dette (185 K€) et les intérêts courus non échus (1 K€).

#### 6. Les autres chapitres

- **Chapitre 042 – Opérations d'ordre** : il comprend les opérations de cessions et la dotations aux amortissement pour 570 K€ et une provision pour risques et charges de 1 000 000 € afin de faire face aux coûts de l'énergie à partir de 2024.

#### A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (MONTANT T.T.C.)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (MONTANT T.T.C.)					
CHAPITRE		BP 2022	CA prévisionnel prévi 2022	Proposition BP 2023	Variation / au BP 2022 %
RECETTES REELLES					
002	Résultat de fonctionnement reporté	0 €	0 €	1 000 000, 00 €	-
013	Atténuations de charges	44 000 €	42 986, 87 €	49 000, 00 €	+11.36%
70	Produits des services	631 200 €	550 559, 28 €	574 300, 00 €	-9.01%
73	Impôts et taxes	6 997 000 €	7 022 985, 58 €	7 172 680, 37 €	+2.51%
74	Dotations, subventions et participations	1 595 000 €	1 626 872, 31 €	1 661 900, 00 €	+4.19%
75	Autres produits de gestion courante	206 700 €	201 648, 07 €	131 519, 63 €	-
76	Produits financiers	100 €	2, 66 €	100, 00 €	-
77	Produits exceptionnels divers	15 000 €	139 900, 89 €	17 500, 00 €	+17.39%
042	Opérations comptables dont l'amortissement des subventions	115 000 €	4 088, 26 €	135 000, 00 €	+16.67%
		<b>9 604 000 €</b>	<b>9 551 518, 29 €</b>	<b>10 742 000, 00 €</b>	<b>+11.85 %</b>

#### 1. Chapitre 013 – Atténuations de charges

Ce chapitre prévoit les remboursements par l'assurance statutaire et la caisse primaire d'assurance maladie des arrêts de travail des agents. Ces remboursements sont en baisse depuis 2020.

#### 2. Chapitre 70 – Produits des services

Ce chapitre comprend :

- les redevances d'occupation du domaine public : 24 K€
- les redevances des services acquittées par les usagers (restaurant scolaire et garderie, camping, animations de quartier, cimetière...) : 251 K€
- les remboursements des budgets annexes pour les mises à disposition de personnel (Budgets eau, assainissement, Glenmor 284 K€).

### 3. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Produit de fiscalité directe locale	BP 2022	CA 2022	BP 2023
- Impôts directs locaux	4 065 000, 00 €	4 066 312, 00 €	4 255 000, 00 €
- Attribution de compensation	2 205 233, 37 €	2 205 233, 00 €	2 205 233, 37 €
- Dotation de solidarité communautaire	175 947, 00 €	175 947, 00 €	175 947, 00 €
- Fonds de Péréquation (F.P.I.C.)	94 419, 63 €	93 392, 00 €	94 000, 00 €
- Taxe sur la consommation d'électricité	197 000, 00 €	203 404, 91 €	203 000, 00 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation	248 000, 00 €	268 796, 30 €	230 000, 00 €
- Droits de place	11 400, 00 €	9 900, 00 €	9 500, 00 €
<b>Total</b>	<b>6 997 000, 00 €</b>	<b>7 022 985, 58 €</b>	<b>7 172 680, 37 €</b>

En 2022, Les bases d'imposition ont été revalorisée de 3.4%, en 2023, il est prévu une revalorisation de 7,1%.

### 4. Chapitre 74 – Dotations et participations

Dotations et participations	BP 2022	CA 2022	BP 2023
- Dotation forfaitaire (D.G.F.)	360 900, 00 €	306 676, 00 €	331 000, 00 €
- Dotation de solidarité rurale	369 900, 00 €	419 730, 00 €	430 000, 00 €
- Dotation nationale de péréquation	-	-	-
- Dotation de compensation taxes foncières	777 500, 00 €	800 875, 00 €	848 000, 00 €

Conformément au projet de loi de finances pour 2023, les dotations devraient être stables.

### 5. Les autres chapitres

**Le Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante** comprend principalement les revenus des immeubles (60 K€) et la redevance du pôle funéraire (31K€).

**Le chapitre 77 – Produits exceptionnels** comprend les produits des cessions et l'amortissement des subventions transférables (17 K€).

## D. LA SECTION D'INVESTISSEMENT (MONTANT T.T.C.)

La section d'investissement totalise 7 808 700 €. Elle comprend les propositions budgétaires correspondant aux dépenses et recettes nouvelles d'équipement. Les montants sont T.T.C.

### 1. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

#### ➤ Les dépenses d'équipement

<u>DEPENSES D'EQUIPEMENT AVEC OPERATIONS</u>	BP 2022	CA prévisionnel 2022	BP 2023
<b>Chapitre D20</b> Immobilisations incorporelles	257 482, 20 €	90 925, 87 €	172 223, 00 €
<b>Chapitre D204</b> Subventions d'équipement versées	271 889, 00 €	118 117, 24 €	540 761, 04 €
<b>Chapitre D21</b> Immobilisations corporelles	4 676 114, 43 €	2 388 123, 07 €	5 575 712, 97 €
<b>Chapitre D23</b> Immobilisations en cours	139 000, 42 €	38 971, 37 €	116 862, 14 €
<b>Total</b>	<b>5 344 486, 05 €</b>	<b>2 636 137, 55 €</b>	<b>6 405 559, 15 €</b>

**Les dépenses du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » comprennent :**

- les frais de révision du P.L.U. (20 000 €)
- les frais d'insertion presse des marchés de travaux (2 000 €),
- l'achat de licences et de logiciels (18 000 €),
- la réalisation de fresques murales (15 000 €),
- les frais d'étude : étude pour les logements vacants (32 640€), étude pour la rénovation de la façade de la Maison THOMAS (9 200 €), étude ACTEE pour la rénovation des bâtiments (50 000 €), étude phytosanitaire sur le patrimoine arboré (10K€), étude pour la création d'une nouvelle piste d'athlétisme (4K€), étude pour un schéma de circulation (25K€), étude pour le montage juridique du Breizh Park (5K€), étude pour l'aménagement de l'arrière de la Mairie (25K€).

#### **Les dépenses du chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » comprennent :**

- la sortie du contrat de concession du lotissement de Kerléon (300 000 €),
- l'indemnisation des commerçants durant les travaux d'aménagement (10 000 €),
- la création d'une SEM de développement économique et touristique (100 000 €),
- la participation aux aides versées dans le cadre de l'OPAH (15 000 €),
- les enfouissements de réseaux (10 000 €),
- la mise en place d'aides aux ravalements de façade (15 000€).

#### **Les dépenses du chapitre 21 « Immobilisations incorporelles » et du chapitre 23 « Immobilisations en cours » comprennent :**

- l'achat de terrains (100 000 €) et des frais de bornage (20 000 €),
- Le budget participatif (50 000 €),
- Les installations de voirie : aménagement de sécurité, panneaux de signalisation, poteaux incendie, illuminations festives (80 000 €),
- La rénovation de l'éclairage public et les arrêts bus : réseau d'éclairage, armoires de commande, luminaires et mâts ainsi que l'accessibilité et abri des arrêts de bus (270 000 €),
- des véhicules et du matériel roulant : balayeuse, voiture, maxity (286 000 €),
- les droits d'utilisation des logiciels, le matériel de bureau et d'informatique (43 000 €),
- du mobilier et du matériel technique (208 155 €).

#### **- les travaux sur les terrains (769K€) dont :**

- **Vallée de l'Hyères** : le remplacement de l'aire de jeux (30 000 €),
- **Terrain de tennis** : la fin de la réfection des terrains et l'installation d'un système d'accès (101000 €),
- **Centre équestre** : la réfection des carrières (15 000€),
- **Camping** : création d'une allée (20 000 €), création d'une aire camping-car (50 000 €), création d'un point de baignade au camping et amélioration des étangs (400 000 €),
- **Stades** : le changement de la main courante du terrain n°2 (42 430 €),
- **Panthéon des plus populaires de bretons** : installation d'une nouvelle statue (40 000€),
- Création d'une **stèle des Osismes** (12 000 €),
- Aménagement **placette du 27 rue Brizeux** (26 200 €),
- **Cimetière** : reprise de concession (28K€),
- La création de **nouveaux espaces verts et des plantations d'arbre** (73 000 €),
- **Kérampuilh** : étude pour la création d'une **nouvelle piste d'athlétisme** (4 100€), installation d'une **lice et de barrières en bois** (25 000 €), **installation de vestiaires de football dans des algécos** (26K€).

#### **- les travaux dans/sur les bâtiments dont :**

- **Les études pour la construction d'un cinéma de trois salles en centre- ville place du Champs de Foire : maîtrise d'œuvre (15 000€),**
- **Les études pour l'aménagement de la place du Champs de Foire (26 500 €),**



- **Maison du Sénéchal : fin des travaux de rénovation des deux façades (101 164 €),**
- **27 rue Brizeux : fin des travaux de préservation de la chapelle (3 000 €),**
- **.Ecole Izella : Construction d'un nouveau restaurant scolaire, (751 650 €),**
- **Salle omnisport : changement des portes d'issue de secours (25 000€),**
- **Salle de gymnastique : remplacement éclairage par des leds (7 500€)**
- **Salle de tennis : réfection de la toiture et étude pour l'installation de panneaux photovoltaïque (200 000€),**
- **Ecole Huella : Fin des travaux de lutte contre le radon (8 086€),**
- **Ecole de Persivien : changement des impostes (150 000 €), réparation de la toiture (15 000€) et travaux de lutte contre le radon (50 000€),**
- **Gymnase de Persivien : remplacement du revêtement de sol (25 000€) et de l'auvent de l'issue de secours (1 500€),**
- **Ecole de la République : remplacement de 4 exutoires de fumée (50 000€), réfection faux plafonds (50 000€), mise en conformité miroir (3 300 €).**
- **Glenmor : changement de la centrale incendie (110 000€),**
- **Local archives : réfection complète (114 000 €),**
- **Restaurant du cœur : remplacement de la porte (5 000€)**
- **Maison des jeux d'adresse : installation d'un lave verre (1 500€) et remplacement de 2 portes (3 500€)**
- **Chapelle La Salette : réfection charpente et couverture (30 000€), changement de la porte (4 500€), joints et maçonnerie (6 000€),**
- **Démolitions : 6 rue des Clochettes (30 000 €), rue de Brest (100 000 €),**
- **Autres bâtiments : changement des fenêtres service urbanisme (16 000 €).**

**- les travaux sur les réseaux et la voirie dont :**

- **les frais de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-ville (60 000 €),**
- **le démarrage des travaux d'aménagement des Places de la Mairie et d'Aiguillon (700 000€),**
- **la modernisation de la voirie et du réseau d'eaux pluviales (700 000 €),**

➤ **Les autres dépenses d'investissement**

**Le chapitre 040 « Opérations d'ordre »** prévoit l'amortissement des subventions d'équipement et les reprises des avances versées aux entreprises (135 000 €)

**Le chapitre 041 « Opérations patrimoniales »** prévoit les travaux en régie et les amortissements des frais d'étude (80 000 €).

**Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »** prévoit un remboursement du capital de la dette de 1 133 000€.

## **LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Le montant des recettes d'investissement évolue de 2, 4% en 2023 pour atteindre 7 808 700 € contre 7 625 736 € en 2022. Les principales recettes d'investissement sont les subventions et l'emprunt.

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE		BP 2022 intégrant les restes à réaliser	CA prévisionnel 2022	BP 2023
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	-	-	800 000, 00 €
021	Virement section fonctionnement	1 075 000, 00 €	-	-
024	Produits des cessions	-	-	-
10	Dotations, fonds divers et réserve	2 503 290, 86 €	2 500 576, 00 €	665 000, 00 €
13	Subventions d'investissement	1 714 596, 63 €	549 724, 77 €	1 447 771, 80 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 576 554, 58 €	2 000 000, 00 €	3 196 634, 20 €
040	Opérations d'ordre	520 000, 00 €	616 135, 68 €	1 553 000, 00 €
041	Opérations patrimoniales	170 000, 00 €	4 439, 96 €	80 000, 00 €
21	Immobilisations corporelles	36 294, 00 €	-	36 294, 00 €
23	Immobilisations en cours	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	30 000, 00 €	30 000, 00 €	30 000, 00 €
			<b>Total 2023</b>	<b>7 808 700, 00 €</b>

➤ **Chapitre 13 « Les subventions d'investissement »**

Le montant des subventions d'investissement obtenues par la collectivité qui devraient être encaissées sur 2023 est de 1 447 771, 80 €. De nouvelles subventions sont attendues pour 2023, elles viendront s'ajouter en cours d'année.

Les subventions déjà acquises avec les restes à réaliser qui devraient être perçues sur 2023, sont les suivantes :

- Restauration façades Maison du Sénéchal	D.R.A.C.	55 826, 00 €
- Restauration façades Maison du Sénéchal	F.N.A.D.T.	49 230, 30 €
- Restauration façades Maison du Sénéchal	REGION	20 160, 00 €
- Restauration façades Maison du Sénéchal	REGION	26 151, 16 €
- Restauration façades Maison du Sénéchal	CD29	40 000, 00 €
- Aménagement Place de la Mairie place d'Aiguillon	D.S.I.L.	150 000, 00 €
- Aménagement Place de la Mairie place d'Aiguillon	D.E.T.R.	45 000, 00 €
- Aménagement Place de la Mairie place d'Aiguillon	REGION AMI	187 117, 00 €
- Aménagement Place de la Mairie place d'Aiguillon	REGION	135 600, 00 €
- Aménagement Place de la Mairie place d'Aiguillon	CD29	120 000, 00 €
- Aménagement rue Menguy	REGION	126 000, 00 €
- Construction restaurant scolaire Izella	REGION	100 000, 00 €
- Travaux terrain multisport rue des Peupliers	DETR	6 511, 52 €
- Travaux rénovation salle omnisport	CD29	29 249, 00 €
- Logements rue Laennec	REGION	45 000, 00 €
- Travaux conservation Chapelle Ste Anne	DSIL	62 650, 00 €
- Aménagement de la Place de Verdun	REGION	28 200, 00 €
- Aménagement de la Place de Verdun	REGION AMI	26 695, 00 €
- Aménagement de la Place Per Jakez Helias	REGION AMI	12 712, 00 €
- Panthéon des plus populaires des bretons	REGION	72 000, 00 €
- Socle numérique des écoles	ETAT	25 238, 12 €
- Réhabilitation du Pont de Kergroas	DSIL	12 431, 70 €
- Travaux d'isolation contre le radon école de Huella	D.S.I.L.	28 000, 00 €
- Acquisition matériel désherbage alternatif	REGION	4 000, 00 €
- Travaux de rénovation thermique école de Persivien	D.S.I.L.	40 000, 00 €
	<b>Sous total</b>	<b>1 447 771, 80 €</b>

**De nouvelles subventions seront obtenues en 2023 et viendront s'ajouter en cours d'année.**

➤ **Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »**

L'emprunt d'équilibre inscrit sur ce chapitre pour 2023 est de 3 196 634, 20 € contre 2 682 213, 27 € en 2022.

Les subventions obtenues en cours d'année viendront diminuer d'autant le volume de l'emprunt.

➤ **Les autres recettes d'investissement**

**Le chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves »** prévoit le fonds de compensation de la T.V.A. (647 000€) et la taxe d'aménagement (18 000 €).

**Le chapitre 040 « Opérations d'ordre »** comprend une provision pour risques et charges de l'épargne de 1 000 K€ pour faire face à un éventuel maintien des coûts de l'énergie en 2024. Cette épargne est provisionnée afin de permettre à la collectivité de couvrir ses dépenses de fonctionnement (salaires et charges incompressibles).

**A. LE BUDGET DU SERVICE EAU POTABLE (MONTANT H.T.)**

**LA REPRISE PROVISOIRE DES RESULTATS PREVISIONNELS 2022**

A la clôture de l'exercice 2022, il devrait être constaté

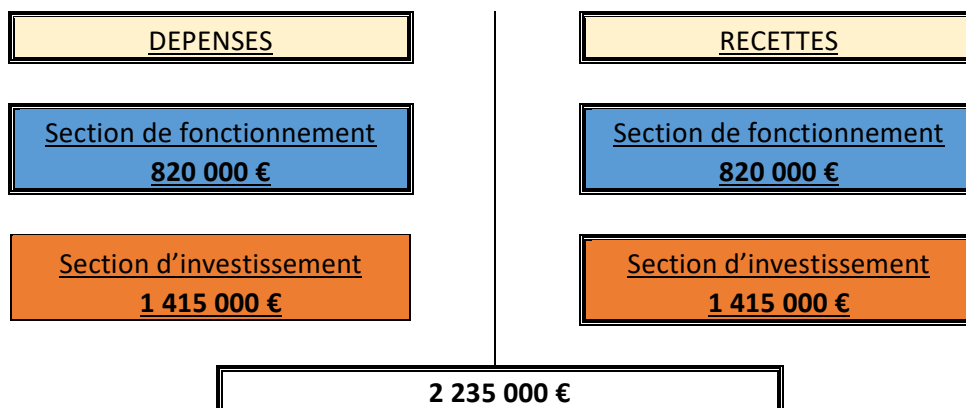
- un excédent prévisionnel de fonctionnement de 516 749, 35 €, qu'il est proposé de reporter provisoirement en recettes à la section d'investissement à l'article R1068.
- un solde d'investissement positif prévisionnel de 421 623, 93 € qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes d'investissement à la section à l'article R001.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il est présenté avec la reprise provisoire des résultats prévisionnel 2022.

Il ne devrait pas y avoir de restes à réaliser sur ce budget mais s'il s'avérait que tous les travaux engagés sur 2022 n'avaient pas pu être payés sur cet exercice, les restes à réaliser seraient régularisés lors du budget supplémentaire d'affectation des résultats.

Investissements	Restes à réaliser
Dépenses	+ 282 448, 14 €
Recettes	+ 83 375, 10 €

Le budget du service eau s'élèvera toutes sections confondues, à 2 235 000 € H.T. L'équilibre du budget prévisionnel 2023 par section :



## Les dépenses de fonctionnement 2023

Chapitre	BP 2022	CA prévisionnel 2022	BP 2023
023 - Virement à la section d'investissement	307 000, 00 €	-	250 000, 00 €
011 - Charges à caractère général	451 300, 00 €	253 399, 29 €	390 258, 00 €
012 – Charges de personnel	22 000, 00 €	19 576, 44 €	36 000, 00 €
022 – Dépenses imprévues	2 500, 00 €	-	2 500, 00 €
042 – Opérations d'ordre	120 200, 00 €	117 789, 31 €	136 000, 00 €
66 – Charges financières	9 500, 00 €	6 235, 78 €	5 242, 00 €
<b>Total</b>	<b>912 500, 00 €</b>	<b>397 000, 82 €</b>	<b>820 000, 00 €</b>

Le montant des principales dépenses réelles prévu en 2023 est pratiquement identique à 2022.  
 Les frais de personnel évoluent avec le recrutement d'un technicien.

## Les principales recettes de fonctionnement 2023

Chapitre	BP 2022	CA prévisionnel 2022	BP 2023
002- Excédent fonctionnement reporté	100 000, 00 €	100 000, 00 €	-
70 - Produits des services	800 000, 00 €	794 481, 26 €	800 700, 00 €
75 – Autres produits gestion	8 500, 00 €	15 716, 53€	17 100, 00 €
042 – Opérations d'ordre de section	4 000, 00 €	3 552, 38 €	2 200, 00 €
<b>Total</b>	<b>912 500, 00 €</b>	<b>913 750, 17 €</b>	<b>820 000, 00 €</b>

Le budget s'équilibre sans augmentation des tarifs.

## Les principales dépenses d'investissement 2023

Au compte 203 « Frais d'étude » on a inscrit 26 000 € pour des études AEP.

Au compte 2158 « autres immobilisations corporelles » on a inscrit 1 345 289, 84 € pour des renouvellements et des extensions de réseaux.

Au compte 1641 « emprunts et dettes » on a inscrit le remboursement du capital de la dette pour 30 010€.

Au compte 2313 « Construction » a été prévu 2 500 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

## Les principales recettes d'investissement 2023

Les recettes d'investissement intègrent le report provisoire du solde prévisionnel positif d'investissement de 2022 de 421 623 € (compte 001), la dotation aux amortissements de 136 000€ (chapitre 040), le report de l'excédent de fonctionnement 2022 de 516 749 € (compte 1068) et des subventions pour 83 375€.

Au compte 203 « Frais d'étude » a été prévu 7 2511 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

## B. LE BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT (MONTANT H.T.)

### LA REPRISE PROVISoire DES RESULTATS PREVISIONNELS 2022

A la clôture de l'exercice 2022, il devrait être constaté

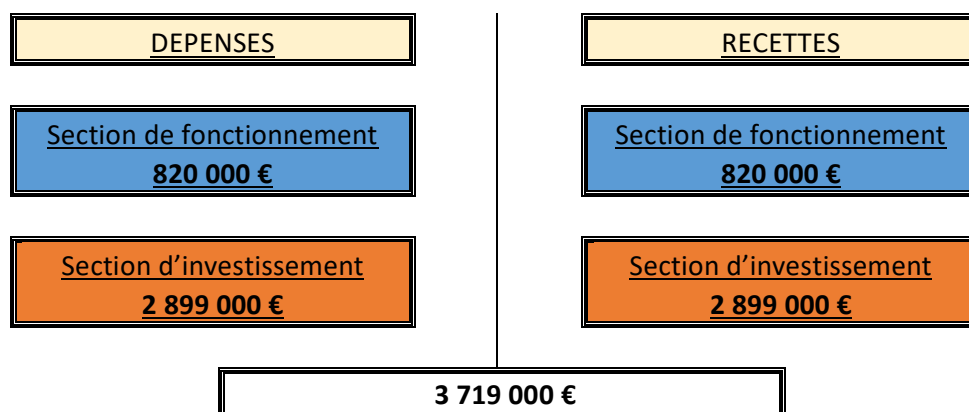
- un excédent prévisionnel de fonctionnement de 106 274, 47 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes à la section de fonctionnement à l'article R002,
- un solde d'investissement positif prévisionnel de 5 958, 51 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes d'investissement à la section à l'article R001.

Le budget primitif prévisionnel retrace l'ensemble des dépenses et recettes de l'année 2023. Il est présenté avec la reprise provisoire des résultats 2022.

Il ne devrait pas y avoir de restes à réaliser sur ce budget mais s'il s'avérait que tous les travaux engagés sur 2022 n'avaient pas pu être payés sur cet exercice, les restes à réaliser seraient régularisés lors du budget supplémentaire d'affectation des résultats.

Investissements	Résultats à reporter
Dépenses	+ 320 471, 93 €
Recettes	+ 1 023 478, 75 €

Le budget du service assainissement s'élèvera toutes sections confondues, à 3 719 000 € H.T.. L'équilibre du budget prévisionnel 2023 par section :



#### Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2023

Chapitre	BP 2022	CA prévisionnel 2022	BP 2023
023 – Virement à l'investissement	181 200, 00 €	-	-
022- Dépenses imprévues	6 500, 00 €	-	8 900, 00 €
011 - Charges à caractère général	53 400, 00 €	43 604, 00 €	127 400, 00 €
012 – Charges de personnel	20 000, 00 €	19 573, 44 €	56 000, 00 €
67 – Charges exceptionnelles	4 000, 00 €	0, 00 €	4 000, 00 €
65 – Autres charges de gestion	2 000, 00 €	0, 00 €	2 000, 00 €
66 – Charges financières	37 900, 00 €	36 297, 41 €	32 700, 00 €
042 – Opérations d'ordre	610 000, 00 €	581 950, 03 €	589 000, 00 €
<b>Total</b>	<b>915 000, 00 €</b>	<b>681 427, 88 €</b>	<b>820 000, 00 €</b>

Au chapitre 012 les charges de personnel évoluent suite au recrutement d'un technicien.

#### Les recettes de fonctionnement prévisionnelles 2022

Chapitre	BP 2022	CA prévisionnel 2022	BP 2023
002 – Résultat d'exploitation reporté	-	-	106 274, 47 €
042 – Opérations d'ordre	22 500, 00 €	21 496, 57 €	857, 00 €
70 - Produits des services	889 500, 00 €	766 205, 78 €	712 247, 53 €
75 – Autres produits de gestion courante	3 000, 00 €	-	621, 00 €
<b>Total</b>	<b>915 000, 00 €</b>	<b>787 702, 35 €</b>	<b>820 000, 00 €</b>

Au chapitre 70, les produits sont composés de la redevance assainissement pour 712 K€.

Le budget s'équilibre sans augmentation des tarifs.

### Les principales dépenses d'investissement 2023

Au compte 203 « Frais d'étude » on a inscrit 70 000 € pour des études.

Au compte 2158 « autres immobilisations corporelles » on a inscrit 740 743 € pour des renouvellements et des extensions de réseaux dont 320 471, 93 € de restes à réaliser.

Au compte 2315 « Installations techniques » on a prévu 1 850 000 € pour des travaux sur des installations.

Au compte 1641 « emprunts et dettes » on a inscrit le remboursement du capital de la dette pour 222 400 €.

Au compte 2158 « Subventions d'équipement » a été prévu 15 000 € pour l'amortissement de subventions.

### Les principales recettes d'investissement 2023

Les recettes d'investissement intègrent la dotation aux amortissements de 589 000€ (chapitre 040), le report du solde positif d'investissement de 5 958, 51 €, l'emprunt d'équilibre de 1 250 562 €, des restes à réaliser de subvention de 1 023 478 €.

Au compte 203 « Frais d'étude » a été prévu 15 000 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

## LE BUDGET INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME (MONTANT T.T.C.)

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
62876 – Charges du GFP de rattachement : 4 500 € 6215 – Personnel affecté par la collectivité : 11 500 €	70845-Produits communes membres du GFP: 7 633, 33€ 70876 - Produit communes du GFP : 8 000 € 002 – Excédent fonctionnement reporté : 366, 67 €
<b>16 000 €</b>	<b>16 000 €</b>

Le budget instruction des autorisations d'urbanisme s'élèvera toutes sections confondues à 16 000 €.

## LE BUDGET LOTISSEMENT DU POHER (MONTANT T.T.C.)

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
605 – Achat de matériel, travaux : 70 000 € 6045 - Achat études : 8 000 € 6558 – Autres contributions : 100 € 71355 – Variation des stocks de terrains : 145 500 € 002- Déficit de fonctionnement reporté : 67 433, 13 €	71355-Variation des stocks : 145 500 € 7588 – Autres produits de gestion : 100 € 7015 – Vente de terrains aménagés : 145 433, 13 €
<b>291 033, 13 €</b>	<b>291 033, 13 €</b>
INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
3555- Terrains aménagés : 150 000 € 168741 – Remboursement emprunt : 57 527, 85 €	001- Solde d'exécution reporté : 57 527, 85 € 3555 – Terrains aménagés : 145 500 €
<b>203 027, 85 €</b>	<b>203 027, 85 €</b>

Le budget lotissement du Poher s'élèvera toutes sections confondues, à 494 060, 98 €.

## **LEXIQUE**

F.P.I.C.	Fonds de péréquation des Ressources Intercommunales et Communales
D.G.F.	Dotation Globale de Fonctionnement
D.E.T.R.	Dotation d'Équipement des Territoires ruraux
D.S.I.L.	Dotation de Soutien à l'Investissement Local
C.D.29	Conseil Départemental du Finistère
D.R.A.C.	Direction Régionale des Affaires Culturelles
F.N.A.D.T.	Fonds National d'Aménagement du Territoire
S.I.A.S.C.	Syndicat Intercommunal d'Action Sociale et Culturelle
S.I.E.C.E	Syndicat Intercommunal d'Éclairage et de Communication Électrique